



Le club du rat biboche
samedi 20 septembre 2014 à 10 h

Le rat Biboche est un petit rat de bibliothèque mignon comme tout qui raffole des livres. Il invite les tout-petits âgés de 4 à 8 ans à faire partie du cercle d'initiés et ainsi découvrir, comme lui, le plaisir des livres et la joie de fréquenter sa bibliothèque. L'appartenance à un club de lecture contribue à renforcer la passion de lire chez l'enfant. Le club du rat Biboche, c'est aussi un site Internet avec des chansons, des jeux et des conseils pour les parents ! www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche

Inscriptions téléphoniques avant le 19 septembre 2014 au 450 258-1780. Le nombre de places est limité.

Horaire de la bibliothèque

Lundi : Fermé
Mardi : 14 h à 16 h
Mercredi : 14 h à 16 h
Jeudi : 14 h à 16 h
Vendredi : 14 h à 21 h
Samedi : 10 h à 14 h
Dimanche : Fermé

Bon retour des classes à tous !

Babillard des organismes

Date-heure	Activité	Endroit	Information
Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 15 h à 17 h	Heures d'ouverture du bureau de poste	36, Daniel Morin Saint-Placide	 Infos: 450-258-3498
Septembre 2014 à juin 2015 Les vendredis 19 h à 21 h	Initiation au scoutisme, initiation à la sécurité et la cartographie maritime et initiation à la navigation sur petite embarcation.	Lieu à confirmer lors de l'inscription	 http://fr.scoutwiki.org/Scoutisme_marin_(AABP) Sébastien Tessier Inscription: (450) 258-3890
Dimanche 17 août 14 h	Les beaux dimanches à Saint-Placide Les sœurs Boulay et leur band	Au parc Adélaïde-Paquette Dans l'église si pluie	 artsetculturestplacide.com Cotisation volontaire
En tout temps	Pour devenir membre de la Coopérative de santé et de solidarité de Saint-Placide et des environs.		Demandez votre formulaire d'adhésion en communiquant avec M. Guy Lalande (450) 258-4318 ou M. Pierre Arnaud (450) 479-6983.
Vendredi 5 septembre 10 h 30 à 11 h 15	C'est la rentrée scolaire ! Parents et amis sont invités à venir marcher avec les élèves ou à les saluer au passage.	Dans les rues du village	 Infos: 450 434-8391 p. 3411



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

Août 2014



Collecte de sang du Maire Vendredi 22 août 2014 de 13 h à 19 h

La collecte de sang du Maire est organisée en collaboration avec le Service de sécurité incendie de Saint-Placide, le Cercle de Fermières de Saint-Placide et la Municipalité de Saint-Placide.

L'objectif fixé cette année est de recevoir cinquante-cinq (55) dons de sang !

Les donneurs seront attendus à la salle Jean-Paul-Carrières, située au 281, montée Saint-Vincent à Saint-Placide entre 13 h et 19 h le vendredi 22 août prochain.

Un don de sang, un geste qui sauve des vies !

Avis public EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par Lise Lavigne, directrice générale de la Municipalité

QU'à son assemblée ordinaire du 11 août 2014, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide a adopté le Règlement numéro 2014-08-04 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicables par la Sûreté du Québec abrogeant et remplaçant le Règlement 09-09-2002.

QUE toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

Ce règlement entre en vigueur selon à la Loi.

Le Conseil municipal a résolu le 11 août en assemblée ordinaire:

- ⇒ De faire l'achat d'une publicité pour le Rallye du Maire d'Oka au profit de la Maison des jeunes d'Oka;
- ⇒ De participer à un partenariat promotionnel avec la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Deux-Montagnes offrant ainsi une visibilité de la Municipalité pour l'ensemble des activités de la Chambre de commerce et d'industrie à titre de partenaire collaborateur;
- ⇒ D'autoriser les participants à l'événement sportif « Vélo à notre santé » à sillonner les routes de la Municipalité de Saint-Placide au profit de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, le 14 septembre prochain;
- ⇒ De proclamer, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, les 26, 27 et 28 septembre prochains « Journées de la culture »;

La prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal prochaine réunion aura lieu le lundi 8 septembre 2014 à 20 h à la salle Jean-Paul-Carrières.



Le Saviez-vous ?

Il est de votre obligation de vous procurer un permis à la municipalité avant d'entreprendre des travaux de rénovations, de construction accessoire ou principale, d'agrandissement ou de réfection ?

Afin de vous aider dans votre démarche, il est préférable de rencontrer l'urbaniste responsable de l'émission des permis et certificats. Cette personne pourra évaluer le potentiel de votre projet et vous informer des procédures à effectuer pour l'émission de tout document. Vous pourrez prendre rendez-vous en composant le 450-258-2305 poste 229.

En tant que propriétaire, investir dans vos rénovations ou dans vos améliorations résidentielles peut parfois être très coûteux. Si vous projetez à court terme ces rénovations et que le budget est plutôt serré, pourquoi ne pas vous informer des crédits ou subventions admissibles ? Avec un peu de chance, vous pourriez économiser plusieurs milliers de dollars et débiter votre projet rapidement ! Visitez les sites Internet de Revenu Québec, Service Canada, SCHL et autres organismes et recherchez des programmes tels que Rénoclimat et ÉcoRénov. Un projet de rénovation ça commence toujours par une évaluation budgétaire, soyez vigilant et vous y gagnerez !

Vous avez des questions en lien avec cet article, communiquez avec notre inspectrice municipale qui se fera un plaisir de vous répondre.

Environnement



Rives de qualité pour un Lac en Santé !

Le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) met en branle son projet "Rives de Qualité pour un Lac en Santé" et demande la participation des citoyens riverains du lac des Deux-Montagnes! Après un an de préparation, l'équipe du COBAMIL arpentera les rues de Saint-Placide durant les mois de juillet et d'août afin de sensibiliser les citoyens riverains et les inciter à revégétaliser leur rive! Plus de quatre cent cinquante (450) résidences riveraines seront visitées !

L'équipe du COBAMIL profitera de ces rencontres pour délimiter la largeur de la bande riveraine recommandée sur le terrain des citoyens consentant. Ceux-ci profiteront également d'une liste d'arbustes et d'herbacées offerts à prix modique (5 \$ le plant) afin de végétaliser leur rive lors de la deuxième phase du projet en 2015.

Rappelons que le COBAMIL est un organisme mandaté par le Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau en collaboration. Pour en connaître davantage sur le COBAMIL, visitez le site Internet : www.cobamil.ca.



L'eau, c'est précieux !

Les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde avec une moyenne résidentielle d'environ 386 litres d'eau par jour. Comment pouvons-nous faire la différence ?

Une seule goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde d'un robinet représente près de 10 000 litres d'eau par année et une toilette qui fuit peut gaspiller jusqu'à 550 litres d'eau par jour. Un boyau d'arrosage peut débiter 1 000 litres d'eau à l'heure. C'est plus que ce qu'il faut pour : tirer 100 fois la chasse d'eau, remplir un spa, prendre 12 douches de 10 minutes, faire 50 cycles de lave-vaisselle ou 6 brassées de lavage. Pour plus de détails sur le programme d'économie d'eau potable, visitez le site Internet: peep.reseau-environnement.com.



RENDEZ-VOUS DÈS 14 H DEVANT L'ÉGLISE AU PARC ADÉLAÏDE-PAQUETTE POUR DU PLAISIR, JUSTE DU PLAISIR...

- * 14 H - JEUX GONFLABLES ET JEUX D'EAU
- * 14 H 30 - LE CIRQUE DE VÉLOS DE MATHIEU BOUCHER
- * 17 H - MAÏS ET COLLATIONS POUR TOUS - BBQ À VOTRE DISPONIBILITÉ



CINÉMA EN PLEIN AIR (À LA PÉNOMBRE) > RIO 2 < En cas de pluie, à l'Église

Organisé et offert par le Comité des loisirs de Saint-Placide



Inscription aux activités de loisirs pour la session d'automne

Période d'inscription en ligne du lundi 18 août au jeudi 28 août. Des formulaires d'inscription sont disponibles aux heures d'ouverture du bureau municipal. Pour connaître notre programmation d'activités de loisir cet automne et vous inscrire, visitez www.municipalite.saint-placide.qc.ca.



La rentrée des classes et le transport scolaire

En vue de la rentrée scolaire 2014, la Sûreté du Québec souhaite diffuser un message de sensibilisation concernant la sécurité dans le transport scolaire.

Règles pour les déplacements à pied ou à vélo

- ◆ Se lever à l'avance pour avoir le temps de se rendre à l'école sans avoir à courir et commettre des imprudences;
- ◆ À pied, circulez sur le trottoir, s'il y en a un, ou du côté gauche de la chaussée pour être face à la circulation;
- ◆ À bicyclette, circulez dans le même sens que les automobilistes;
- ◆ Traversez la rue aux passages pour piétons ou aux intersections, car ce sont les endroits les plus sécuritaires.

Règles pour les déplacements en autobus

- ◆ Rendez-vous de façon sécuritaire à l'arrêt d'autobus ou le plus près du chemin pour attendre l'autobus;
- ◆ Attendez que l'autobus soit complètement immobilisé avant de monter à bord;
- ◆ Prenez siège rapidement pour que le conducteur puisse repartir;
- ◆ Restez assis durant le trajet;
- ◆ Gardez avec vous votre boîte à lunch et votre sac à dos pour éviter qu'ils se retrouvent dans l'allée;
- ◆ Ne lancez rien ni à l'intérieur, ni à l'extérieur de l'autobus;
- ◆ Restez calme pour éviter de déranger le conducteur;
- ◆ Attendez l'arrêt complet de l'autobus avant de vous lever pour descendre;
- ◆ Respectez les autres consignes que vous donnera votre chauffeur.

Règles pour les autres usagers de la route

- ◆ Respectez les limites de vitesse des zones scolaires;
- ◆ Arrêtez au signal des feux intermittents rouges des autobus;
- ◆ Au croisement d'un passage pour piéton, cédez le passage;
- ◆ Respectez le code de la sécurité routière.